

Texte Action - CDFN 24 et 25 janvier 2012

Dans un contexte de crise économique et financière **internationale dont les effets des politiques nationales et européennes actuelles sont lourdes** de conséquences pour tous (augmentation du chômage, baisse du pouvoir d'achat, développement de la pauvreté et de la précarité...), l'année 2012 commence avec la mise en oeuvre des mesures consécutives aux plans d'austérité (taxation des mutuelles, augmentation de la TVA, instauration d'une journée de carence dans la Fonction publique, accélération de la réforme des retraites...). Et si après avoir instrumentalisé la perspective de la perte du triple A, le gouvernement tente aujourd'hui de la minimiser, cette situation signe en fait l'échec de sa politique d'austérité pour sortir de la crise.

L'emploi est la première préoccupation des français. L'inquiétude est grande devant la multiplication des plans sociaux et les destructions d'emplois. L'année 2011 s'est terminée par les plus mauvais chiffres connus depuis 12 ans : **taux de chômage de 9,7%** de la population active. Les jeunes sont particulièrement touchés (notamment ceux des quartiers défavorisés) ainsi que les femmes et les plus de 50 ans. Et le chômage de longue durée s'enkyste. Dans ce contexte, les dispositions concernant le système de santé **constituent de nouvelles attaques contre le droit à la santé** (déremboursements, nouvelles franchises, augmentation du forfait hospitalier, augmentation de la taxe complémentaire santé...) sans que ne soient réglées la question des « déserts médicaux » et celle des dépassements honoraires des médecins libéraux par exemple. Cette politique a pour conséquence une baisse de la part des soins et médicaments pris en charge par la sécurité sociale et une augmentation des coûts pour les citoyens entraînant des inégalités voire un renoncement aux soins.

Dans un contexte européen où les plans d'austérité se multiplient, la FSU développe des propositions pour une Europe fondée sur les principes d'une Europe sociale, juste et solidaire et non pas sur les lois de la finance et des marchés. Elle remet en cause des traités européens qui gravent dans le marbre la politique économique actuelle et dessaisissent les peuples de leurs droits démocratiques (indépendance de la BCE, pacte de stabilité et de croissance, règle d'or...). Cela passe notamment par la création de ressources communes pour alimenter un budget européen capable d'organiser des transferts entre pays et financer des projets européens, des mécanismes pour lutter contre les spéculations, le contrôle citoyen du système bancaire, la possibilité de prêt pour les Etats auprès de la BCE, l'harmonisation des politiques sociales, **des politiques de fiscalité** pour l'amélioration des droits et des conditions de travail des salariés. La construction de véritables péréquations, une réforme de la fiscalité locale sont nécessaires ainsi que **la réforme du système bancaire et la** création d'un pôle public bancaire chargé d'assurer notamment le financement des politiques d'investissement des collectivités territoriales. A cette fin un collectif unitaire s'est constitué autour des équipes syndicales des établissements financiers publics et semi-publics auquel participent la FSU et son syndicat de la caisse des dépôts et consignation.

En France aussi, il faut obtenir une autre redistribution des richesses et rechercher de nouvelles recettes fiscales plus justes, plus équitables si nous voulons sortir durablement de cette crise.

Ceci nécessite notamment l'augmentation des salaires et des minima sociaux, la suppression de la défiscalisation des heures supplémentaires (équivalentes à 400 000 emplois), le développement des services publics, l'amélioration de la protection sociale et une relance de la consommation, dans le respect du développement durable. En ce domaine, la FSU s'inquiète des positions du Chef de l'Etat qui porte des coups répétés sur les actions environnementales. Par exemple, l'affaiblissement du contrôle public en matière de faune sauvage et de gestion de l'eau va laisser se développer des pratiques non respectueuses de l'environnement préjudiciables aux usagers. Les agents sont par ailleurs inquiets de la redéfinition des pouvoirs des préfets sur les services en charge de l'environnement (ONCFS et ONEMA) vers des missions d'ordre public.

Le sommet dit « social » a démontré que la politique gouvernementale est loin de répondre à l'urgence sociale. Ni le travail ni la formation n'ont été au coeur de ces débats.

Pour la FSU, le chômage n'est pas lié à un coût du travail trop élevé. C'est pourquoi elle refuse la proposition du gouvernement d'une TVA dite sociale. Cette TVA, prônée depuis plus de 30 ans par le patronat, transférerait une partie des cotisations sociales des entreprises vers le consommateur. Cela

pénaliserait le pouvoir d'achat des ménages, notamment celui des plus modestes. *L'augmentation a minima de la préparation opérationnelle à l'emploi portée par le MEDEF, les nouveaux stages de formation (ou de resocialisation!) sans garantie sur la qualité de la formation et sans issue en terme de diplôme ou de certification validée ne répondent pas aux besoins des chômeurs. Il faudrait au contraire mettre en place d'urgence une sécurité professionnelle articulant emploi et formation pour les centaines de milliers de chômeurs de longue durée, et prévoir de l'élargir à tous.*

Le rapport Larcher pourrait être une ultime tentative pour réduire les dispositifs de formation professionnelle et affaiblir encore le rôle des représentants syndicaux dans les structures et la gestion de la formation professionnelle. La FSU demande que soient très rapidement organisées des concertations permettant de mettre en place des dispositifs d'insertion à l'emploi (formations professionnelles diplômantes/qualifiantes, rémunérées et débouchant sur des emplois).

Pour la FSU, il est également urgent de donner les moyens à **Pôle emploi** pour faire face à l'accroissement du nombre de demandeurs d'emploi. Le recrutement de 1 000 CDD pour Pôle emploi ne compense pas la diminution des 1 850 postes en CDI à l'heure où le chômage ne cesse d'augmenter. Par ailleurs, le maintien du transfert de 2 000 salariés vers « l'opérationnalité directe » va se traduire à Pôle Emploi, une fois de plus, par la quête de gain de productivité et des mobilités forcées préjudiciables pour le personnel. La nouvelle direction générale, loin de toute vision stratégique de reconstruction de Pôle Emploi comme un véritable service public, résume son mandat à une stricte remise en oeuvre de la convention tripartite, à une chasse aux coûts et un retour à l'équilibre financier.

Face à un gouvernement qui proclame qu'il n'y a pas de politique viable possible autre que la sienne, il est indispensable de poursuivre et intensifier les débats sur la crise qui nous percute afin de rassembler salariés, chômeurs, retraités, jeunes, élus... **La FSU développe ses arguments notamment sur la dette publique, sa réalité, son instrumentalisation. La FSU estime que si après évaluation et analyse notamment dans le cadre de l'audit, une partie de la dette apparaissait illégitime une demande de l'annulation de cette dette pourrait être débattue en envisageant l'ensemble des conséquences à court et moyen terme.** Elle publie des documents pour mener ces débats : « La crise : comprendre pour mieux combattre » ; « Des services publics pour tous et partout » ; « Chômage, emploi : une crise aiguë ». La FSU appelle à mettre en place et à assurer la réussite de l'audit sur la dette publique d'ATTAC.

Dans un contexte d'inquiétudes et de dure réalité sociale, la FSU estime que les attentes légitimes des salariés mais aussi des chômeurs, sont fortes vis-à-vis du mouvement syndical dans son ensemble. Il est de sa responsabilité d'y répondre. La FSU propose à l'intersyndicale de se réunir pour faire l'analyse du Sommet social et envisager des ripostes communes.

Fonction publique

La FSU affirme que la Fonction publique et les services publics ont un rôle indispensable à jouer **pour favoriser la justice sociale** et assurer les évolutions de notre société et l'avenir de son économie.

Or, **le gouvernement poursuit sa politique de suppression d'emplois et n'entend pas revenir sur la RGPP. Contraint de porter le minimum de traitement au niveau du SMIC, le gouvernement n'a concédé aucune mesure au-delà de ce qui lui était obligatoire ; les mesures prises aggravent le tassement des grilles indiciaires et n'ont pas traitées de la dévalorisation globale des carrières de la Fonction publique. Il a même renvoyé le dossier salarial à la période post-électorale.**

La FSU demande l'ouverture immédiate de négociations sur la refonte des grilles indiciaires et sur l'augmentation de la valeur du point d'indice. Elle invite l'ensemble des fédérations de fonctionnaires à en débattre et à agir ensemble pour faire aboutir cette question. Dans l'agenda social prévu par le Ministre, il y a aussi des négociations sur la question de l'égalité professionnelles Hommes / Femmes. Le calendrier contraint pourrait conduire à ne déboucher que sur des mesures ponctuelles, visant plus à la communication du gouvernement qu'à répondre aux besoins des personnels. La FSU y portera les revendications des personnels et ne considère pas que ces sujets soient clos par ces discussions. **Elle dénonce par ailleurs le fait que toutes les politiques mises en oeuvre par le gouvernement Sarkozy (RGPP, individualisation des salaires, réforme des retraites...) ont fortement malmené les femmes et aggravé lourdement les inégalités.**

Le débat parlementaire sur le projet de loi de lutte contre la précarité est programmé d'ici le 8 février. Dans plusieurs ministères, les syndicats de la FSU sont exclus de la concertation prévue

avec les organisations représentatives pour la mise en œuvre du protocole. La FSU conteste cette exclusion continuera à peser pour faire évoluer le projet de loi et corriger les injustices qui limitent les mesures attendues par les personnels et pour contrer tant les amendements gouvernementaux relatifs à l'enseignement supérieur et à la recherche que les restrictions d'interprétation des administrations (budgets propres, GRETA...).

Mais il y a des sujets absents de l'agenda du Ministre : bilan de la RGPP, emploi public, action sociale, retraites. La FSU continuera de porter ces exigences sur ces questions dans les semaines à venir. De même, la question de la nouvelle gouvernance modifie profondément la nature, les missions et le fonctionnement de la Fonction publique. La FSU engage réflexion et expressions sur ce sujet auprès des personnels et des pouvoirs publics.

Les difficultés rencontrées par nos collègues exigent une relance du dossier de l'action sociale en direction de tous les personnels.

Dans le débat lancé après le rapport d'audit sur l'action sociale dans la fonction publique d'état, la FSU porte l'objectif de conforter et d'améliorer le droit des personnels à intervenir dans la définition et la gestion de celle-ci, dans tous ses domaines, notamment la restauration, le logement, l'enfance, les loisirs et la culture.

Elle s'opposera à toute externalisation de l'action sociale et de ses instances, à la confiscation de l'action sociale au profit de la GRH, à une action sociale qui serait uniquement ministérielle, à l'évolution du CIAS vers une structure de type « observatoire ».

La FSU défend le rôle des instances de l'action sociale et des associations des personnels comme outils essentiels de gestion démocratique par les agents, le renforcement de l'action sociale interministérielle et notamment du rôle des SRIAS, le développement de l'action sociale ministérielle rendue nécessaire par les particularités de l'exercice professionnel (horaires atypiques, dispersion des locaux par ex.)

Concernant particulièrement l'éducation nationale et le constat accablant fait par la mission interministérielle, la FSU a saisi directement le Ministre et exige l'ouverture d'une réelle négociation sur ce thème, avec la volonté de faire évoluer la situation des personnels, ce qui passe nécessairement par une augmentation significative du % de la masse salariale consacré à l'action sociale.

Si l'intervention de la FSU a évité de trop nombreux reculs sur les droits et moyens aux organisations syndicales, on est loin de l'amélioration prévue par les accords de Bercy. La FSU a posé nombre de questions et exigences : droit des représentants syndicaux dans les CHSCT, droit des élus, droit syndical des agents, moyens syndicaux (locaux, droit de grève...)...Elle n'a pas voté en faveur de ces textes lors du CSFPE et continuera à agir pour faire progresser ces droits. Les premiers comités techniques se sont réunis et souvent l'administration tente d'y réduire la possibilité d'intervention des représentants personnels comme elle le tente dans les autres instances. La FSU continuera à agir pour faire avancer les droits des représentants des personnels à tous les niveaux.

Agir sur tous les terrains pour assurer l'avenir...

Culture

La Culture est un enjeu majeur. Facteur d'émancipation et de progrès, l'égalité d'accès pour tous les citoyens comme la qualité des services offerts est une préoccupation constante de la FSU. C'est pourquoi, elle ne peut accepter la fusion de la Cité nationale de l'immigration et de l'aquarium de la Porte Dorée qui ne répond qu'à des motivations comptables, sans aucun souci de contenu. Il en est de même avec le musée des civilisations de la Méditerranée à Marseille, censé se construire avec les collections de l'ancien musée national des arts et traditions populaires qui n'ont rien à voir avec la Méditerranée. La FSU condamne cette manière de conduire des projets de manière autoritaire et sans aucune préoccupation de cohérence tout comme elle dénonce les effets de la RGPP qui passe en force au ministère.

Education

Les orientations en matière d'éducation, notamment depuis 5 ans, mettent à mal le système éducatif Français. Elles accentuent la destruction de tout ce qui permettait de faire face à la crise scolaire et sociale et de lutter contre l'échec scolaire. Les suppressions massives de postes, progressivement minent les écoles, collèges et lycées en gonflant les effectifs des classes, en affaiblissant le potentiel de remplacement, en multipliant les affectations sur 2 voire 3 établissements. Elles s'accroissent aussi dans

l'enseignement agricole. Elles aboutissent à une multiplication d'heures supplémentaires qui plus est défiscalisées, un choix obstiné et sans pertinence économique, cette multiplication assumée par ce ministère ne pouvant que nuire à la qualité de l'enseignement dispensé.

Lors de ses vœux, le Président de la République a jugé que de l'enseignement supérieur et la LRU, aux performances des élèves à l'école primaire, à l'accompagnement éducatif, aux internats d'excellence, à la réforme de la voie professionnelle...il n'y avait aucune remise en cause à faire. Il veut maintenant aller plus loin en s'attaquant au collège pour le dénaturer et le mettre en cause comme lieu de scolarité commune à tous les jeunes, en réinstaurant un palier d'orientation en fin de 5^e et en instaurant l'apprentissage en dernière année de bac pro et en CAP. Alors même que les systèmes éducatifs qui réussissent sont ceux qui proposent des parcours communs les plus longs... Le tout avec **l'objectif prioritaire** de redéfinir le métier d'enseignant passant entre autres par un projet d'évaluation qui en change le sens profond et par l'alourdissement des charges de travail. Pour les mêmes raisons, la FSU demande l'abrogation des modalités d'évaluations d'avancement mises en œuvre dans la FPE depuis 2006.

La FSU dénonce le socle commun mis en place par la loi Fillon. Aujourd'hui, dans certains départements se mettent en place des dispositifs nommés « école du socle » dans une opacité volontaire. La FSU qui revendique de meilleures transitions à tous les niveaux (GS/CP ; CM2/6^{ème} ; **3ème/seconde ; lycée/enseignement supérieur**) rappelle son opposition à toute dérèglementation des statuts, des services et des missions des personnels. **Elle** rappelle son attachement à l'organisation scolaire actuelle (Ecole-collège-lycée) contre le modèle d'une école du socle qui fusionnerait l'école et le collège et continuera le travail de réflexion **pour la démocratisation du système éducatif**.

La FSU fait de la lutte contre l'échec scolaire une priorité. Cela passe notamment par une possibilité de travailler autrement en classe (travail en petits groupes, travail en interdisciplinarité, temps de concertation, travail en équipe...) et par une politique ambitieuse dans les quartiers déshérités. La FSU demande l'abandon des dispositifs ECLAIR et la refondation de l'éducation prioritaire. Les modalités d'affectation prévues dans les établissements ECLAIR préfigurent la mise en place d'un second degré atomisé en « petites entreprises d'éducation » sous l'autorité managériale des chefs d'établissements ayant pouvoir de recrutement et d'évaluation. Le projet d'évaluation des enseignants en faisant du chef d'établissement **ou du supérieur hiérarchique**, l'évaluateur des enseignants **et en changeant l'objet de l'évaluation** transforme radicalement le métier d'enseignant et vise à aligner des carrières par le bas et remettre en cause les modalités d'avancement désormais permises par le seul supérieur hiérarchique.

Frappés par l'austérité, l'enseignement supérieur et la recherche sont le terrain de coupes claires engageant l'avenir du service public et du pays. Gel et suppressions d'emplois en nombre, suppressions de large volume horaires dans les offres de formation, menace de désertification de champ entier de la connaissance, notamment en shs....conséquences réelles de la loi LRU de ces décrets d'application et d'une recomposition à la hussarde accélérée par les processus d'excellence . Cette situation impose de rompre radicalement avec les dérives managériales de l'entreprise transposées au service public d'ESR avec autonomie financière d'établissement comme moyen de gérer la pénurie avec le pouvoir exorbitant des chefs d'établissement notamment sur le recrutement et les carrières des enseignants du sup, avec la précarité...

La FSU refuse de participer à ces négociations et demande le retrait de ce projet.

Concernant la formation, la FSU dénonce la proposition de J. Gersperrin qui vise entre autre à laisser la possibilité de formation à d'autres instituts que les IUFM, porte ouverte vers les officines privées. Elle s'adresse aux parlementaires pour qu'ils ne votent pas cette proposition et donnera des outils aux sections départementales et aux collègues pour intervenir auprès de ceux-ci.

Les personnels des LP, SEP, SEGPA et EREA qui assurent l'enseignement professionnel initial, sous statut scolaire, au sein du ministère de l'Éducation nationale et de l'Agriculture revendiquent l'égale dignité de cette voie professionnelle, pour leurs élèves et pour eux-mêmes, avec les deux autres voies du lycée, générale et technologique. Or de façon continue, le gouvernement assure la promotion de l'apprentissage. Cette politique est accompagnée par les régions. La FSU **dénonce cette politique** et appelle à signer l'appel pour l'enseignement professionnel public.

La « transformation » des GRETA en Groupements d'Intérêt Publics risque de mettre à mal la mission de Formation professionnelle continue des adultes dans l'Education nationale et de contribuer au développement de la précarité des personnels. La FSU s'associe à la journée d'action intersyndicale du 9

février afin d'imposer un service public de la formation continue des adultes respectueuse de ses principes fondateurs et pour le développement de l'éducation permanente et de la promotion sociale.

La FSU conteste le projet de régionalisation d'un service public d'orientation et dénonce la fermeture des centres d'information et d'orientation.

La FSU dénonce également la nouvelle vague de regroupements d'agences comptables et les mutualisations d'établissements notamment par la transformation des cités scolaires en lycées polyvalents.

Si les suppressions de postes devaient être maintenues à la rentrée 2012, la qualité de vie et d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des **personnels** seraient encore dégradées : effectifs par classe, remplacements, moyens RASED, scolarisation des moins de trois ans, formation professionnelle....rendant la lutte contre l'échec scolaire et pour la réussite de tous les élèves de plus en plus difficile à mener. La FSU demande que soient suspendues les suppressions de postes prévues et que soit engagée une autre politique éducative, notamment que soient retirés les textes transformant l'évaluation et **abrogé** ceux concernant la nouvelle gouvernance de l'Education nationale. Elle rappelle son exigence d'un plan de titularisation de tous **les non titulaires**.

C'est pourquoi elle appelle les personnels à :

- **participer** aux initiatives **qui doivent être développées dans les semaines à venir** dans l'Education et dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche,
- assurer la réussite des « 101 grèves et manifestations départementales » à l'appel du SNUipp notamment pour dénoncer les conséquences de la carte scolaire
- assurer la réussite de la grève et manifestation nationale du 31 janvier à l'appel des SNES, SNEP, SNUEP, SNETAP, SNASUB, SNICS, SNUASFP, SNUPDEN et du SNUIPP partout où c'est décidé, **et d'autres organisations** pour obtenir le retrait du projet d'évaluation **notamment** des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation et à s'opposer aux dégradations des conditions de travail et d'étude, à la précarisation de l'emploi, à l'absence de revalorisation et demande l'arrêt des suppressions de postes.

La FSU appelle à intensifier les mobilisations pour le Service Public d'Education dans les semaines à venir, le plus unitairement possible et à faire du 31 janvier un temps fort **national** des actions de ce premier trimestre.

La FSU proposera des suites à l'action à ses partenaires avec des formes à définir permettant d'associer les personnels, les parents et tous les usagers.

Pour : 89 – Contre : 8 – Abs : 2 – Rdv : 3

A un moment où des forces politiques, dans le cadre des campagnes aux élections présidentielles et législatives, déclarent faire de l'éducation une priorité, la FSU portera avec force dans le débat public ses propositions pour une autre politique éducative.

Justice

La FSU dénonce le projet de loi "exécution des peines" dont l'examen en urgence ne permet pas d'aborder sereinement les questions liées à la délinquance. En créant 30 000 nouvelles places de prison et en confirmant la transformation de 20 structures d'hébergement éducatives en centres fermés, cette loi est le symptôme d'un gouvernement qui a renoncé à s'attaquer au problème de la délinquance en ne mettant en avant que l'enfermement. Ce projet de loi généralise des outils informatiques sans proposer aucune garantie aux personnels et au justiciable sur la confidentialité des données recueillies. **Et par ailleurs ces orientations se mettent en place dans un contexte de restriction budgétaire et de suppressions de postes. Cette politique du tout carcéral se développe au détriment du fonctionnement des structures existantes et se décline avec des suppressions de postes pour les missions d'éducation de la PJJ ainsi que l'absence de recrutement supplémentaire pour les services pénitentiaires d'insertion et de probation.**

Droits et libertés

A un moment où se propagent les idées d'extrême droite, relayées parfois par un discours gouvernemental xénophobe et une politique qui exclut, stigmatise, discrimine, la FSU dénonce la politique sécuritaire de

l'Etat et la multiplication des fichiers.

La FSU se félicite du succès du meeting à l'initiative du DAL le 9 janvier dernier « 1 toit, c'est un droit » et appelle à poursuivre pour faire du logement une question centrale.

La FSU dénonce les violences policières. Elle manifera sa solidarité à Pierre Douillard-Lefèvre **grièvement blessé à l'oeil par un tir de flaball lors d'une manifestation et sera présente lors du procès des policiers en cause à Nantes le 6 et 7 mars prochain.**

Pour : 101 – Contre : 0 – Abs : 1 – Rdv : 0

En cette période de fort durcissement des conditions d'accueil des personnes migrantes, RESF s'adresse aux citoyens, aux candidat-es à la présidentielle et aux législatives de 2012, pour rappeler ses attentes, ses demandes de mesures d'urgences et ses exigences « Pour qu'ils et elles puissent grandir et vivre ici ». Une journée d'action nationale décentralisée sur le thème de « la loi doit changer » aura lieu le 31 mars (manifestations, rassemblement, campagne d'affichage...).

Alors que la France se voit délivrer une injonction à propos de la détention des enfants dans les centres de rétention (par la CEDH), elle continue à y enfermer des enfants. Le 6 février RESF et l'observatoire de l'enfermement lancent une pétition nationale sur ce thème. La FSU appelle à s'emparer de tous ces moments et à les diffuser massivement.

La FSU dénonce la campagne qui se développe pour mettre en cause le droit syndical dans l'entreprise. Elle s'oppose aux **nouvelles** atteintes au droit de grève notamment dans le secteur aérien. Elle condamne les répressions contre le mouvement syndical et le mouvement social (cf la condamnation des « Quatre de Tours » pour un délit d'opinion). Elle dénonce les dérives des pratiques d'enfermement (cf situation des jeunes de Labège).

La FSU condamne l'attitude du vice Recteur et du Préfet de Mayotte qui ont refusé le renouvellement de séjour de 17 collègues sans motivation écrite, **parmi eux, des militants et responsables de la FSU et de RESF. La section départementale de la FSU sera reçue prochainement par le ministère de la fonction publique pour faire état de la situation.**

La FSU s'insurge contre la répression syndicale et celle à l'encontre des personnes qui aident les jeunes comoriens scolaires. La FSU condamne ces pratiques qui rappellent l'ordre colonial et porte atteinte au statut de fonctionnaire.

Après Barcelone, et Londres l'an dernier, une nouvelle session du tribunal Russell s'est tenue au Cap en novembre 2011. La FSU soutient ce tribunal d'opinion, pour « mobiliser les opinions publiques pour que les Nations-Unies et les États membres prennent les mesures indispensables pour mettre fin à l'impunité de l'État d'Israël et pour aboutir à un règlement juste et durable de ce conflit. Le Jury, composé de personnalités internationales connues pour leur intégrité morale, appuyé par des experts juristes spécialisés en droit international, a conclu à l'existence d'un régime institutionnalisé de domination qualifié d'apartheid selon les critères définis par le droit international.

A la suite des conclusions de la 3^{ème} session du tribunal Russell, la FSU appelle à réactiver les initiatives déjà prises, notamment la campagne BDS, contre la politique de violation systématique des droits humains contre le peuple palestinien

Perspectives...

Dans cette période, la responsabilité du mouvement syndical est importante pour porter des propositions et agir massivement afin d'imposer une autre politique économique plus juste et plus efficace à terme. Si les luttes sectorielles se multiplient (Sea France, Lejaby, Pétroplus...Education...), la construction d'un mouvement massif et unitaire notamment face à la crise s'avère difficile. La FSU continuera de chercher à développer toutes les actions nécessaires dans l'unité la plus large.

La FSU continuera sur son secteur mais aussi à tous les niveaux à mener et développer les débats afin de rassembler les personnels mais aussi les usagers et l'ensemble des citoyens. Elle continuera pour cela de publier les documents et le matériel nécessaires. **Elle sera ainsi partie prenante d'un forum sur le rôle de l'enseignement agricole pour accompagner les évolutions de l'agriculture et du monde rural à l'occasion du salon de l'agriculture. La FSU soutient l'initiative des Etats généraux sur les**

conditions de travail organisée par le SNU Pole Emploi les 27 et 28 mars prochains à Créteil.

La FSU interpellera les candidats à l'élection présidentielle pour porter ses exigences. Et dans cette période de campagne pour les élections présidentielles et législatives, elle placera dans le débat public les sujets qu'elle porte avec les personnels (Fonction publique et services publics, protection sociale, emploi, pouvoir d'achat, Education, Justice...). Elle fera valoir ses propositions dans une campagne d'expression qu'elle mènera courant mars.

Pour : 93 – Contre : 10 – Abs : 6 – Rdv : 0

Le CDFN ayant donné mandat à la secrétaire générale de la FSU, Bernadette GROISON pour ester en justice en vue de défendre les intérêts de la fédération en toute matière, la mandate par la présente délibération, à agir devant le Conseil d'Etat dans toutes les affaires ayant trait au « comité de suivi » mis en place au sein du ministère de l'Education nationale, en vue de la mise en œuvre des dispositions envisagées par l'accord Fonction publique du 31 mars 2011.

Pour : 94 – Contre : 8 – Abs : 0 – Rdv : 0
